



Marmier Bruno, Pasquier Nicolas

Jeux olympiques Sion 2026 : participation fribourgeoise

Cosignataires : -	Date de dépôt :	14.12.17	DICS
-------------------	-----------------	----------	------

Dépôt

L'idée que les Jeux olympiques dégageraient d'énormes bénéfices économiques pour le pays organisateur est très répandue. Les conséquences positives sur l'économie locale sont surtout mises en évidence par les organisateurs. Ils soulignent l'élan que les Jeux donneraient au tourisme et aux entreprises locales ainsi que l'amélioration des infrastructures qu'ils apporteraient. Les expériences des précédentes villes hôtes montrent toutefois une réalité différente : énormes bâtiments en ruines, pollution environnementale et dépenses supplémentaires sont autant de marques laissées par ces manifestations gigantesques.

Le 13 décembre 2016, le *Nouvelliste* nous apprenait que le canton de Fribourg allait participer financièrement au dépôt de la candidature de Sion aux Jeux olympiques de 2026, pour un montant de 500 000 francs. Aucune communication officielle du Conseil d'Etat ne précise les conditions ni les participations ultérieures du canton de Fribourg à ce projet, ni même si un plafond des dépenses a été négocié.

Nous ne disposons pas plus d'information sur le nombre d'épreuves qui se disputeront dans le canton, sauf qu'il s'agit du tournoi de hockey sur glace masculin, ni sur la visibilité que celles-ci apporteront au canton. S'agit-il de matches de qualification, du tour final ou d'une demi-finale ?

Le 12 février 2017, les citoyens des Grisons ont refusé à 60,09 % les Jeux olympiques d'hiver de 2026. Même les stations de St-Moritz et Davos ont dit non. Les citoyens du Tyrol autrichien ont fait de même le 15 octobre 2017.

Le chiffre le plus souvent articulé par les organisateurs était de 1,98 milliard de francs, qui correspond en réalité au budget opérationnel des JO. A cela s'ajoutent 25 millions pour le dossier de candidature, 100 millions pour les infrastructures et 300 millions pour la sécurité publique. Ce dernier montant est contesté par de nombreux experts et pourrait exploser. Bernard Rüeger, vice-président de Sion 2026, reconnaît lui-même qu'il y a eu jusqu'à présent un déficit de communication sur le budget des JO.

Nous souhaitons poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Pourquoi le Conseil d'Etat n'a-t-il pas communiqué directement sa décision de soutenir la candidature de Sion 2026 par un montant de 500 000 francs ?
2. Sur quel compte est prélevé le montant de participation ?
3. Quels autres montants le Conseil d'Etat a-t-il l'intention d'engager dans l'aventure olympique ? A-t-il l'intention d'en référer au Grand Conseil et aux citoyens ?
4. En comparaison avec le nombre de compétitions accueillies, le canton de Fribourg paiera un demi-million de francs pour les frais de candidature (sur les huit millions assumés par les

cantons organisateurs) ? N'est-ce pas disproportionné pour accueillir quelques rencontres de hockey sur glace ? Quelle est la justification de ce montant ? Le canton de Fribourg accueillera-t-il des rencontres du tour final pour le titre ou se contentera-t-il de quelques rencontres de qualification ?

5. Quelles sont les retombées attendues pour le canton de Fribourg d'une participation aux Jeux olympiques, à court, moyen et long terme ? Quelle évaluation coûts-bénéfices le Conseil d'Etat a-t-il effectué ?
 6. La Ville et le canton de Fribourg auront-ils le droit d'utiliser les anneaux olympiques pour leur promotion touristique ? Pendant combien de temps ? A quelles conditions ?
 7. Qui assumera les coûts de sécurité ? Quelle sera la répartition entre la Confédération et les cantons organisateurs ? Le canton de Fribourg devra-t-il assumer des coûts de sécurité, que ce soit par le biais d'un financement direct ou en mettant à disposition des effectifs de police ?
 8. Si la garantie de déficit donnée par la Confédération devait être dépassée, qui assumera les frais supplémentaires ? Quelle sera la part du canton de Fribourg ? L'octroi d'une éventuelle garantie cantonale sera-t-il soumis au Grand Conseil et aux citoyens ?
 9. Ne serait-il pas plus opportun que le canton investisse dans des infrastructures sportives pour les sportifs amateurs et les sportifs d'élite, qui bénéficient directement à toute la population, plutôt que de financer un projet qui ne durera que deux semaines ?
-